



Réf: YL/MI/N°6

Bagnolet le 29 janvier 2019

Monsieur Christophe CASTANER  
Ministre de l'Intérieur  
Place BEAUVAU  
75008 PARIS

Monsieur le Ministre,

Les évènements de ces dernières semaines, liés au mouvement des « gilets jaunes », ont mobilisé beaucoup de personnels parmi les forces de l'ordre.

Le protocole du 19 décembre 2018 est venu conclure les nombreuses discussions entre vous et les organisations syndicales.

Parmi les avancées actées figurent une prime pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques qui ont participé aux nombreux épisodes consécutifs du samedi.

A ce titre, le rôle joué par les SGAMI est déterminant en termes d'intendance. La manière dont nous avons pu répondre aux impératifs de notre métier en matière de protection des personnes et des biens, prouve, s'il en était besoin, l'importance de l'action menée par ces services.

Aussi, je vous sollicite afin que l'ensemble des personnels œuvrant dans les SGAMI puissent être éligible à la prime ci-dessus évoquée.

Persuadé que vous comprendrez le bien fondé de ma requête, et en l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma parfaite considération.

Yves LEFEBVRE

Secrétaire général de la FSMI-FO